

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. AUDOUIT M. GODET V. ROCHAIS L. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. CLERGEAU S. LANDREAU T. TESSIER L. CHAUVEAU M. CHIRON M. GEAIS J. BROSSEAU H. GIRARDEAU B

Excusé : BERNIER T.

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉCOLE FRANÇOIS DENECHERE

Le conseil a voté pour l'année 2021 un forfait de 657.66 euros par élève des classes maternelles et primaires domiciliés dans la commune et inscrits dans l'établissement au 1^{er} septembre 2020. Le montant total s'élève à 73 000 €.

LOYER BOULANGERIE-ÉPICERIE 2021

Le conseil fixe le loyer annuel du local boulangerie-épicerie à 4 447.32 euros HT pour 2021 soit un loyer mensuel de 370.61 € HT. Le loyer est révisé tous les ans suivant l'indice des loyers commerciaux.

LOCATION TERRAIN ROUTE D'YZERNAY

La location de terrain route d'Yzernay sous forme de vente de vente d'herbe est reconduite à Monsieur Jean-Luc AUGER pour la période du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020, pour la somme de 42 euros.

CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE « RISQUES STATUTAIRES »

Le conseil valide la proposition du Centre de Gestion 49 afin d'adhérer au contrat d'assurance groupe garantissant les risques financiers incombant à la collectivité en matière statutaire à compter du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023 avec couverture des charges patronales.

LOTISSEMENT LES TILLEULS

Deux parcelles de terrain (lot 24 et 26) sont réservées et feront l'objet d'une vente dans les prochains mois. Madame le Maire rappelle qu'il reste trois lots de disponibles d'une superficie de 676 à 688 m² au prix de 39.53 euros toutes taxes comprises le m². Il serait bon dans les prochains mois de travailler sur l'aménagement d'un futur lotissement.

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Rapports annuels 2019 sur le prix et la qualité du service public de la gestion des déchets et celui de l'assainissement
Madame le Maire présente ces deux rapports au conseil qui ont été adopté par l'AdC le 16 novembre dernier. Ces rapports sont consultables sur le site de l'AdC (www.cholet.fr).

Epandage des boues

L'AdC recherchait des agriculteurs pour l'épandage de boue. Bruno Girardeau a pris contact auprès d'agriculteurs plainais intéressés.

Projet station d'épuration La Plaine/Somloire

Michel Chiron et Madame le Maire ont présenté au conseil le projet de la future station d'épuration : capacité, lieu d'implantation, les contraintes et les enjeux du projet... La station d'épuration actuelle, de type lagunage, date de

1981. Elle arrive à saturation, plus de possibilité de raccorder de nouvelles constructions. Le dernier épandage des boues date de 2019.

Le coût de construction est aussi onéreux que celui de deux stations, mais les charges de fonctionnement sera moindre. Des travaux sur le réseau d'assainissement seront aussi à prévoir car existence de réseaux parasites (réseaux unitaires, canalisations détériorées). Il est prévu aussi de créer un poste de transfert des eaux usées dans l'enceinte de la station actuelle.

Associations

Des aides et subventions sont possibles pour les associations dans divers domaines. Par exemple, dans le programme Local de Prévention des Déchets, l'AdC aide les associations qui mettent en œuvre des actions en faveur de la réduction du nombre des déchets (financement d'une partie des frais relatifs au "Repair'cafés", au défi "Zéro déchet", des factures liées à l'achat de gobelets réutilisables, etc.).

Maison médicale à la Tour émeraude

Une maison médicale ouvrira début 2021, dans la tour Émeraude du quartier Jean-Monnet. Des médecins retraités reprendront du service et permettront ainsi aux personnes n'ayant pas de médecin référent de consulter. Sur le territoire de l'AdC, on compterait 5 000 personnes sans médecin référent.

Taillage et broyage des haies chemins ruraux

Quatre chemins ont été oubliés, l'entreprise Sourisseau Frères est revenue pour faire le nécessaire rue des Tilleuls, chemin de la Fourche, la Trotinière et la Boulaie.

Sentiers pédestres

L'AdC prévoit de réaliser des travaux pour un montant de 16 753 euros sur les sentiers pour 2021 à savoir :

- sentier de la grande boucle, étang de l'Entreperche : remise en état du sentier sur 1 560 m² avec 80 mètres cubes d'apport de matériaux ;
- sentier de la grande boucle, après la Fredonnière : remise en état du sentier sur 1 112 m² avec 90 mètres cubes d'apport de matériaux ;
- sentier de la grande boucle, après la Prée : remise en état du sentier sur 285 m² et création d'un fossé ;
- sentier de la grande boucle, étang de la Thibaudière : remise en état du sentier sur 153 m² avec 25 mètres cubes d'apport de matériaux.

Concernant les travaux au niveau de la Fredonnière et de l'Entreperche, une sensibilisation auprès des agriculteurs empruntant ces deux chemins serait une bonne chose. En effet, si l'AdC remet en état ces chemins ruraux, les agriculteurs doivent être en mesure de les respecter pour ne pas les dégrader de nouveau : sous peine de se voir facturer la remise en état.

Culture

Sylvie Clergeau fait part de l'action « cinéma sur vélo cinécylo ». Il s'agit d'une séance de cinéma avec la présentation d'un film documentaire sur l'agriculture ou l'écologie durant lequel des spectateurs pédalent pour fournir l'énergie nécessaire à la projection du documentaire. Le coût de la soirée est de 600 €. Sylvie Clergeau doit se positionner et voir si d'autres communes sont intéressées pour réduire les coûts.

SIEML

Michel Chiron présente les estimations pour l'enfouissement des réseaux (éclairage public, basse tension et télécom) pour la rue Jeanne d'Arc, rue de la Frairie, rue des Lilas et rue des Mauges. Le coût total pour la commune, après déduction de la participation du Sieml, est estimé 235 492 euros taxes comprises. Le Sieml participe aux travaux d'effacement des réseaux de distribution publique et d'éclairage public. Les travaux de génie civil télécommunications restent entièrement à la charge de la commune.

Si la commune engage ces travaux, il faudra aussi prévoir dans ces mêmes rues des travaux d'assainissement, pris en charge par l'AdC, et de voirie à la charge de la commune.

COMMISSION BÂTIMENTS

Salle multisports

Les agents techniques ont constaté des infiltrations d'eau dans le bâtiment. L'entreprise Marchand est intervenue pour réparer. Sur la partie vestiaires (toit plat), les feuilles s'amoncellent et empêchent l'évacuation de l'eau normalement et provoquent des infiltrations. Le service technique devra intervenir régulièrement pour enlever les feuilles.

INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Madame le Maire fait part des observations de Monsieur le Sous-Préfet relatif à l'illégalité de la délibération n° 2020-050 du 12 octobre 2020 portant attribution d'une compensation financière aux conseillers municipaux. Par conséquent, le conseil municipal annule cette délibération et décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2021, les conseillers municipaux bénéficieront de la prise en charge des frais de transport qu'ils engagent à l'occasion de leur déplacement pour prendre part aux réunions des organismes dont ils font partie, en dehors du territoire de la commune.

OPERATION DE VEGETALISATION DU TERRITOIRE

Le Département a lancé une opération de végétalisation du territoire. Cette action qui vise à renforcer la place du végétal dans les villes du département permettra également de soutenir la filière végétale ligérienne, qui doit faire face à une grosse perte d'exploitation du fait de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID. Les communes ont la possibilité de commander des arbres auprès des producteurs locaux. Le Département reversera une aide de 300 € maximum aux communes. Une commande a été adressée aujourd'hui aux pépinières Chauviré situé au Fief-Sauvin.

DIVERS

Mise à disposition de salles communales

La Préfecture propose que les communes, si elles souhaitent et dans des conditions strictement encadrées, mettent à disposition des ouvriers du BTP les salles communales pendant la pause déjeuner afin que ces derniers s'abritent, les lieux de restauration étant fermés actuellement. Le conseil municipal se prononcera si des demandes sont faites.

Colis

La municipalité a offert en cette fin d'année aux bénévoles de la bibliothèque et au personnel communal, une boîte de chocolats pris à la boulangerie de la Plaine.

Présence Boc'âge

Un repas de Noël a été proposé aux personnes âgées. Les personnes intéressées s'inscrivaient, et Justine Chupin, animatrice du service, livrait le repas directement chez eux. Une participation était demandée. Les repas ont été confectionnés par le restaurant de Somloire.

Bulletin municipal

Les conseillers ont distribué le bulletin samedi dernier.

Meilleurs apprentis de France

Jérôme Jager, domicilié à la Plaine, a obtenu la médaille départementale de bronze dans le métier de la construction d'ensembles chaudronnés.

Immeuble 44 rue du Commerce

Madame le Maire a rencontré M. Boiteau, prometteur. L'immeuble n'est pas facile d'accès, l'installation d'un commerce semble compliquée. Peut-être envisager des logements ?

Insee

L'Insee a communiqué le chiffre de la population totale retenu pour 2021 à savoir 1 034. Ce chiffre en baisse par rapport à 2020 (1 054) aura des conséquences sur le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Matériels service technique

Le devis réalisé par la société Equip’Jardin Atlantic de Saint-Gemme sur Loire pour l’acquisition d’un tracteur tondeuse et d’une tondeuse thermique tractée est signé pour la somme de 22 701 euros TTC, déduction faite de la reprise du tracteur tondeuse kubota G23. La livraison est prévue en mars 2021.

Signalisation horizontale

Le devis de l’entreprise Crepeau de Sainte-Luce sur Loire est retenu pour réaliser le marquage au sol en résine (stop, passages piétons...) pour un montant de 2 424 euros TTC.

Déploiement de la fibre

Les entreprises interviennent actuellement sur la commune. Des câbles sont tirés pour emmener la fibre jusqu’à l’antenne situé sur le chemin de la Nongille. Il restera ensuite à réaliser le branchement électrique de l’antenne.

Dates prochaines réunions : 11 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai et 14 juin